



Vie communale Projet de Ville Mobilité Sécurité Environnement Urbanisme Travaux Propreté Emploi Logement Quartier Sports Jeunesse Social Culture
Enseignement civil International Finances Tourisme

Communiqué Collège du 06/12/2013

Collège communal de la Ville de Liège du vendredi 6 décembre 2013

Le Collège Communal de la Ville de Liège s'est réuni à l'Hôtel de Ville, ce vendredi 6 décembre 2013, sous la présidence de M. Willy Demeyer, Bourgmestre.

- Parking et bus gratuits de Noël
- Redynamisation du réseau des Mairies de quartier
- "La Belle Hivernoise"
- "Dictionnaire des Supporters - Côté tribunes"

Parking et bus gratuits de Noël

M. Michel Firket, Premier Echevin, Echevin des Finances, de la Mobilité, du Tourisme et du Patrimoine a fait au Collège communal une déclaration relative à la disponibilité de navettes de bus gratuites rejoignant le centre-ville.

Pendant les deux week-ends avant les fêtes, les 14, 15, 21 et 22 décembre, la Ville de Liège met en place des navettes de bus gratuites entre le parking relais de Coronmeuse et le centre-ville. Le parking relais sera également gratuit et sécurisé par la présence de stewards.

De 10h00 à 19h00, des navettes de bus partiront toutes les 10 minutes pour vous permettre de rejoindre le cœur de Liège Cité de Noël en toute tranquillité. Départs et arrivées se feront sur le parking situé derrière l'ancienne patinoire de Coronmeuse et à la gare des bus Léopold, derrière l'Hôtel de Ville.

Les personnes qui souhaitent rester dans le centre-ville après 19h00 pourront retourner au parking relais via les bus des lignes 1, 5, 6, 7 et 76 sur simple présentation de leur ticket aller.

Pour la sixième année consécutive, cette action sera menée en collaboration avec le TEC Liège-Verviers.



Redynamisation du réseau des Mairies de quartier

Mme Julie Fernandez Fernandez, Echevin de l'Etat-civil, des Mairies de Quartiers et des Cimetières, a fait au Collège communal une déclaration relative à la redynamisation

du réseau des Mairies de quartier.

Dans une volonté de dynamiser et d'optimiser les services au public du Département des Affaires citoyennes, le Collège a souhaité réorganiser le réseau des Mairies de quartier et les services.

Après, la révision de la grille des tarifs qui réduit, notamment, le prix des documents en moyenne de 2 euros, Mme Julie Fernandez Fernandez, Echevin de l'Etat-civil, des Mairies de quartiers et des Cimetières a proposé au Collège, une réorganisation des Mairies de quartier et une décentralisation des services.

Les objectifs de cette réorganisation sont principalement une amélioration de la qualité de service aux citoyens, par le renforcement d'un service de proximité ainsi que l'amélioration de l'environnement de travail des agents.

Un des objectifs premiers étant de diminuer le nombre d'usagers à la Cité, en les redirigeant vers le même service, près de chez eux.

Concrètement :

1) Ouverture de 3 nouvelles Mairies de quartier:

- rue des Guillemins, ouverture en janvier prochain.
- Chénée, en mars 2014.
- Glain, le lieu d'implantation est à l'étude, mais on peut l'espérer pour 2016.

2) Les plages horaires seront élargies et étendues sur le territoire:

- nocturnes tous les jours sur la ville.
- 2 mairies ouvertes, tous les samedis matin (à savoir Angleur et Rocourt)
- volonté d'ouvrir prochainement, 2 jours par semaine, la Mairie de quartier des Guillemins, de 12h à 20h, notamment à destination des navetteurs.
- ouverture tous les jours des Mairies de quartier de Ste Marguerite et Wandre (après travaux).

La première phase des travaux du pool administratif de Wandre débutera en 2014. Les horaires de la Mairie seront alors élargis. Ouverture tous les jours.

3) Disponibilités des documents renforcées:

La quasi-totalité des Mairies disposeront du matériel biométrique. Dès lors, les cartes d'identité et passeports pourront être commandés, partout sur le territoire de la Ville. Exception faite pour Sclessin, au vu du projet de regroupement des fonctions communales, au sein d'un même bâtiment.

Les extraits de casier judiciaire seront dès l'année prochaine, disponibles en Mairies de quartier uniquement.

Auparavant commandés dans les commissariats, ils resteront disponibles dans des structures de quartier, mais cela permettra aussi aux citoyens de faire la demande d'autres documents.

4) Offre d'autres services:

La Mairie de quartier des Guillemins disposera d'une borne de traduction en langue des signes, tout comme la Cité administrative.

En collaboration avec le CPAS, un certain nombre de Mairies devrait disposer de compteurs à budget. L'évaluation technique est en cours, avec Résa.

5) Décentralisation de certains services :

Dans le premier semestre 2014, certains services quitteront la Cité administrative pour les quartiers :

- Le Service des mariages déménagera à la Mairie de Bois-de-Breux, rue de Herve à Grivegnée.
- Le Service des décès et sépultures sera quant à lui installé au sein de la Mairie de Rocourt. Cela permettra, compte tenu de l'ouverture de cette Mairie le samedi matin, d'assurer l'accueil des pompes funèbres, jusqu'au samedi midi et de permettre l'organisation de funérailles.
- Le Service du casier judiciaire sera installé, prochainement, à la Mairie de Grivegnée-Belvaux.

En parallèle à la mise en place de ces mesures, le Collège a organisé un appel interne, pour renforcer les effectifs du Département des Affaires citoyennes.

L'Echevin des Travaux, Roland Leonard soutient le projet, en réalisant les aménagements nécessaires.

Des moyens importants ont également été dégagés, afin de renforcer le système informatique.

Notamment pour l'achat d'un gestionnaire de files, qui permettra demain, d'obtenir des chiffres de fréquentation, le type de démarches effectuées et surtout pouvoir proposer, à l'avenir, des packs de documents, moins chers pour le citoyen et qui éviteront qu'ils se présentent plusieurs fois aux guichets.

Ci-dessous, une fiche récapitulative reprenant les coordonnées complètes et heures d'ouverture, de chaque Mairies de quartier.

- Cité administrative

Potiérue 5 à 4000 Liège
04/221.80.00
Tous les jours, du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h.
Le vendredi de 8h30 à 12h30.



- Angleur

Château de Péralta, rue de l'Hôtel de Ville 6 à 4031 Liège.
04/221.63.01
Tous les jours, du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h30.
Le vendredi de 8h30 à 12h30.
Nocturne, le jeudi soir jusque 18h30.
Tous les samedis matins, de 9h à 12h30.



- Grivegnée – Belvaux

Rue Belvaux 128 à 4030 Liège.
04/04/221.63.41
Tous les jours, du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h30.
Le vendredi de 8h30 à 12h30.



Prochainement, installation du casier judiciaire.

- Bois de Breux

Rue de Herve 451 à 4030 Liège.
04/221.63.71
Tous les jours, du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h30.
Le vendredi de 8h30 à 12h30.



Nocturne, le mercredi soir jusque 18h30.

1er semestre 2014, installation du service des "mariages".

- Bressoux

Rue Général de Gaulle 69 à 4020 Liège.
04/221.63.51
Tous les jours, du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h30.
Le vendredi de 8h30 à 12h30.



- Chênée

Place Joseph Willem 1 à 4032 Liège.
04/221.63.16
Tous les jours, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h30.
Le vendredi de 8h30 à 12h00.



- Guillemins

Rue des Guillemins 26 à 4000 Liège.
04/221.63.61
Tous les jours, du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h30.



Le vendredi de 8h30 à 12h30.
Nocturne, le lundi soir jusque 18h30.

- Jupille

Rue Chafnay 2 à 4020 Liège.
04/221.63.36
Tous les jours, du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h30.
Le vendredi de 8h30 à 12h30.



- Rocourt

Rue François Lefebvre 66 à 4000 Liège.
04/221.63.11
Tous les jours, du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h30.
Le vendredi de 8h30 à 12h30.
Nocturne, le mardi soir jusque 18h30.
Tous les samedis matins, de 9 h à 12h30.



1er semestre 2014, installation du service "Décès" et "Sépultures".

- Sainte-Marguerite

Rue Saint-Séverin 46 à 4000 Liège.
04/221.63.11
Le mardi, mercredi et jeudi, de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h30.



A partir de 2014, ouvert tous les jours:
Du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h30.
Le vendredi de 8h30 à 12h30.

- Sclessin

Rue des Beaux Arts 4 à 4000 Liège.
04/221.63.56
Tous les jours, du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h30.
Le vendredi de 8h30 à 12h30.



- Thier-à-Liège

Boulevard Hector Denis 338 B à 4000 Liège.
04/221.63.21
Tous les jours, du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h30.
Le vendredi de 8h30 à 12h30.



- Wandre

Rue de Visé 832 à 4020 Liège.
04/221.63.66
Le lundi et mercredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h30.
Le vendredi de 8h30 à 12h30.



Après les travaux de réaménagement, la Mairie sera ouverte tous les jours.



"La Belle Hivernoise"

M. Willy Demeyer, Bourgmestre, a informé le Collège de la prochaine tenue de "La Belle Hivernoise".

Le dimanche 15 décembre prochain, l'a.s.b.l. Belles Courses organise la dixième édition du jogging "La Belle-Hivernoise", en collaboration avec le Service des Sports de la Ville de Liège.

Trois distances raviront à nouveau les amateurs de parcours nature : 5, 13 et 23 km.

Le tracé du 23 km va encore surprendre: du Château de Péralta à celui de Colonster, en passant par le domaine universitaire, le parcours offrira de superbes paysages, un dénivelé intéressant et un passage le long du ruisseau du Blanc Gravier.

Départ au Hall omnisports d'Angleur à 10h30 et traditionnel vin chaud à l'arrivée.



"Dictionnaire des Supporters - Côté tribunes"

Le Collège se réjouit de l'entrée de la Ville de Liège dans le "Dictionnaire des Supporters".

Cet ouvrage du journaliste Franck BERTEAU (M. le Monde) s'adresse tant aux supporters qu'aux non-initiés / néophytes.

Au cours des 485 pages, il y est question des différents aspects du football vu du côté des tribunes. On y découvre un univers à part entière dans toute sa complexité, qui regorge d'un mélange de hiérarchie, de codes, de pratiques, de politiques, d'anecdotes, etc.

Le concept de Fan Coaching (encadrement des noyaux durs de supporters) qui a vu le jour à Liège en 1990 y est présenté des origines aux concepts d'actions mis en place.

